



Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

<http://www.sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article973>

Fermeture du lycée professionnel de Charmes : un cas symptomatique de la privatisation rampante de la formation professionnelle



Date de mise en ligne : samedi 9 février 2013

- Actualité des luttes - Enseignement professionnel -

SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

Depuis plusieurs années, le LP de Charmes est sur la sellette. Les mobilisations courageuses et bruyantes des collègues, parfois accompagnés des parents, ne sont parvenus qu'à repousser l'échéance d'une fermeture totale. En face, la stratégie du Conseil Régional et du Rectorat a été de faire mourir l'établissement à petit feu, avant, cette année, de lui donner le coup de grâce. Récit d'une situation symptomatique de la manière dont est malmenée la formation professionnelle sous statut scolaire.

En décembre 2011, les collègues de Charmes apprennent que le rectorat prévoit à nouveau la fermeture de sections d'enseignement professionnel mettant en péril l'existence même de leur établissement. En janvier 2012, ils s'invitent à la cérémonie des vœux de Jean-Pierre Masseret et exigent que le Conseil régional défende fermement le maintien du lycée de Charmes. J.P. Masseret publie même sur son blog un article intitulé « Le soutien au lycée de Charmes », dans lequel il déclare que « le Lycée Marcel Goulette est un acteur majeur du développement économique de Charmes et sa périphérie (...). Nous devons tous nous mobiliser (...) afin d'assurer la pérennité de l'offre de formation à Charmes au-delà de la rentrée 2012, notamment dans le cadre de la carte des formations. » Puis... plus rien.

Une fois la période électorale passée, lors de la réunion de pré-rentrée en septembre 2012, les personnels apprennent abasourdis de la bouche de la proviseure-adjointe que la fermeture pure et simple de leur établissement est prévue pour la rentrée suivante. Le Conseil Régional fait le mort : aucune réponse à l'inquiétude des collègues enseignants mais surtout des agents territoriaux. Dans l'édition de Vosges Matin du 5 octobre, la représentante de la Région fait sienne l'argument du Rectorat selon lequel l'établissement n'atteindrait pas « une taille pédagogiquement défendable », fixée à 200 élèves au moins. Comment en est-on arrivé là ? Rectorat et Région présentent le faible effectif de l'établissement comme une réalité qu'il faudrait bien regarder en face. Comme si les élèves manquant pour atteindre « une taille pédagogiquement défendable » n'avaient pas été déplacés par les décideurs eux-mêmes !



- **Depuis dix ans, combien de filières fermées pour des raisons contradictoires** : on en ferme une qui fait le plein sous prétexte que le taux de pression¹ est insuffisant, puis l'autre qui a un taux de pression satisfaisant mais sous prétexte qu'il y a une ou deux places vacantes. Même quand il s'agit de secteurs en tension ou de formations uniques dans le département.
- **Mais aussi, que dire de ces décisions de regrouper dans une même classe premières et terminales CAP**, divisant par deux les possibilités de scolariser par la suite des élèves dans cette section, sans parler des

difficultés pédagogiques que cela entraîne.

- **Depuis dix ans, combien d'élèves transférés vers l'apprentissage ?** En 2004 : 14000 apprentis en Lorraine ; en 2010 : 17000 ; en 2015 : 22900 apprentis (objectif fixé conjointement par J.-P. Masseret et N. Morano alors ministre en charge de l'apprentissage).
- **Enfin et surtout, depuis dix ans, combien de jeunes de 16 ans sortis du système scolaire sans diplôme ?** A Charmes, on le sait bien, aucune formation fermée n'est venue augmenter les effectifs du gros lycée des métiers de Laxou. Contrairement aux arguments répétés à l'envi par les technocrates du Rectorat : chaque section supprimée ce sont des jeunes déscolarisés qui feront au mieux de la chair à patron, au pire des chômeurs. On ne délocalise pas mieux un outil de formation qu'un outil de production.

La situation du lycée de Charmes n'est pas isolée mais bien symptomatique de ce que subit la formation professionnelle sous statut scolaire. Depuis plusieurs années, l'État comme les Régions, droite ou gauche, obéissent à la logique du pouvoir économique. Car le patronat estime être l'unique légitime propriétaire de la formation professionnelle car le mieux placé pour former les futurs travailleurs efficaces et dociles. Plus d'une fois les collègues de Charmes l'ont senti : derrière les décisions de leurs autorités de tutelle se cachait celui qui fait réellement autorité : la FFB locale (branche « bâtiment » du MEDEF) pour qui il n'y a qu'une et une seule formation professionnelle à défendre, celle dispensée par le CFA privé d'Arches. En matière de formation professionnelle **tous les pouvoirs se retrouvent sous les mêmes mots d'ordres : décentralisation de la formation professionnelle et favorisation de l'apprentissage.** Pour l'État on se débarrasse de tout un pan de la coûteuse Éducation Nationale, pour les régions on accroît leur pouvoir et leur domaines de compétences et pour le patronat moins d'EN c'est moins d'impôts et plus d'apprentissage c'est des travailleurs plus dociles et moins ambitieux.

Les collègues du lycée de Charmes, retiendront qu'ils ont survécu péniblement au sarkozysme mais pas au « socialisme » du nouveau pouvoir en place. Qu'en sera-t-il de toute la formation professionnelle sous statut scolaire ? On se souvient que l'ARF (Association des Régions de France) revendiquait en avril 2011 **le passage à l'acte 3 de la décentralisation et donc la régionalisation de toute la formation et l'orientation professionnelle.** A l'époque elle avait trouvé une oreille attentive chez un Sarkozy obnubilé par les suppressions de postes dans l'Éducation Nationale et obtenu gain de cause en matière d'orientation. Aujourd'hui les régions estiment avoir été entendues et se déclaraient, dans un communiqué du 5 octobre dernier, « prêtes à assumer les nouvelles responsabilités qui leur seront confiées en matière de formation professionnelle et d'orientation ».

SUD Éducation Lorraine estime que, comme l'éducation, la voie normale de formation professionnelle est celle sous statut scolaire, publique et nationale, garantissant une égalité entre tous sur tout le territoire. Le baccalauréat, qu'il soit général, technologique ou professionnel, doit être le niveau de formation minimum garanti de droit à tous les jeunes de ce pays.

SUD Éducation Lorraine alerte les collègues sur la décentralisation rampante de la formation professionnelle sous statut scolaire. Nous appelons à combattre l'actuel projet de loi d'orientation qui prévoit le transfert de compétences aux régions en matière de cartes de formation.